

L'option européenne au lycée du Pré Saint-Sauveur

Depuis septembre 1996, le lycée du Pré Saint-Sauveur propose l'option européenne, pour laquelle nous disposons maintenant d'une solide expérience.

Le principe de l'option est de proposer dans une langue vivante, ici l'anglais, une partie de l'enseignement d'une discipline non linguistique.

Depuis 2005, le lycée propose l'histoire géographie en discipline non linguistique.

Une équipe très motivée prépare à l'option au lycée du Pré Saint-Sauveur.

Il est clair que les enseignants d'histoire et géographie ne sont ni anglais ni professeurs d'anglais, leur rôle n'étant pas d'enseigner l'anglais, mais, sur la base d'une compétence suffisante, de vivre en classe avec leurs élèves l'usage de cette langue dans l'apprentissage de l'histoire et géographie.

Cette option nécessite un complément d'horaire spécifique : deux heures par semaine à chaque niveau.

En anglais, s'ajoute à l'horaire standard une heure par semaine.

En histoire et géographie, s'ajoute à l'horaire standard une heure par semaine : histoire et géographie en anglais.

Le contenu de cette heure supplémentaire fait partie du programme standard, c'est donc un soutien de fait pour l'élève, lui permettant de mieux comprendre, d'améliorer ses méthodes et de remédier à ses difficultés.

Il est prévu, après cette première année en seconde, un fonctionnement de l'option dans toutes les premières et terminales générales, L, ES et S. **Le recrutement est très ouvert** : l'option européenne de lycée est a priori ouverte à tous, après une sélection sur dossier – Elle est compatible avec toutes les options choisies en seconde, sous la seule réserve de l'organisation matérielle des emplois du temps. **Il s'agit d'une option sur trois ans et les élèves confirmant leur choix en première s'engagent alors à le maintenir en terminale.**

Le lycée s'efforcera d'organiser un échange avec un pays européen avec le concours des parents.

L'option européenne de lycée est totalement indépendante de l'option européenne de collège.

L'OPTION EUROPEENNE, C'EST UN PLUS EN ANGLAIS.

Une meilleure connaissance de l'anglais résolument tourné vers l'oral. L'occasion de parler anglais, avec d'autres, dans un contexte sans doute plus libre... Une véritable ouverture sur le monde culturel de langue anglaise, l'histoire et géographie permettant la lecture et l'étude de textes actuels, choisis dans des domaines très divers.

L'OPTION EUROPEENNE, C'EST UN PLUS EN HISTOIRE ET GEOGRAPHIE.

Un soutien réel par un enseignant de la discipline, la possibilité de revoir, de demander, d'approfondir... Un nouveau regard sur l'histoire et géographie à travers le jeu de l'exprimer en anglais. La confrontation des ouvrages anglais ou américains souvent bien différent des ouvrages français.

L'option européenne s'accompagne d'une mention spécifique au baccalauréat

L'option est a priori compatible avec toute série du baccalauréat. Le diplôme peut être alors accompagné de la mention : section européenne. L'obtention de cette indication est codifiée :

- 1) La reconnaissance d'un niveau suffisant en anglais général par la fixation d'un seuil minimum, 12 sur 20, pour la note à l'examen.
- 2) Une épreuve spécifique, définie au niveau académique, dont le niveau d'exigence doit rester réaliste pour permettre à un élève ayant normalement suivi le cursus d'obtenir sa mention – trois composantes : dossier+contrôle continu+épreuve orale. **Le taux moyen de réussite de nos élèves à l'option est élevé.**

Il est possible depuis 2004 de choisir cette évaluation spécifique comme choix de substitution à la première épreuve facultative du baccalauréat, ou à la deuxième. Les points au dessus de 10 de la note sont alors pris en compte pour l'obtention de ce baccalauréat coefficient 2.

Choisissez une option originale, une option d'excellence : l'option européenne.